

### Innovations dans l'univers du COVOITURAGE



Covoiturage : Un loueur se lance dans l'aventure

### Une voiture « presque gratuite ! » ?

Après le « rêve » d'Icare, héros de la mythologie grecque, voici une approche plus réaliste, suggérée désormais au voyageur contemporain. Ici, pour l'automobiliste et ses passagers :

**« Parvenir à réaliser des économies... sans pour autant se priver de voyager dans des conditions agréables et confortables ! »**

### Covoiturage : Conducteurs et passagers peuvent-ils y trouver leur compte ?

Parvenir à réaliser des économies, sans pour autant se priver de voyager plus souvent dans des conditions agréables et confortables : **Telle pourrait bien se résumer la proposition a priori surprenante d'un loueur de véhicules « low-cost » - UCAR - en matière de co-mobilité.**

#### Le concept, résumé en quelques mots :

Pour un trajet donné, le coût de la location d'un véhicule peut être sensiblement « allégé » si les frais sont répartis entre plusieurs personnes.

L'observation repose sur un constat simple : le covoiturage offre cette possibilité. D'où l'idée du loueur de promouvoir des « UCAR Stations » aménagées en conséquence pour recevoir les covoitureurs dans un cadre plus convivial.

Pourtant, pour les néophytes du covoiturage, de même que pour les individualistes que nous sommes tous à un degré ou à un autre, quelques interrogations subsistent, en particulier celle-ci :

*Faut-il considérer le covoiturage comme une solution occasionnelle, donc très ponctuelle, ou bien comme une option pérenne, c'est-à-dire un mode de fonctionnement qui va s'inscrire durablement dans les esprits ?*

La réponse à cette question pourrait, en effet, se trouver quelque part entre les termes de l'alternative. Pour les non-initiés, un certain nombre de réticences doivent encore être surmontées.

Les choses évoluent. La crise est passée par-là. Le covoiturage continue à « faire son chemin ». Les chiffres sont là : chaque année, ce mode de fonctionnement reçoit la faveur de plusieurs centaines de milliers de personnes, ce qui correspond à plusieurs millions de trajets réalisés. La progression est constante.

Pour aller plus loin sur la question du covoiturage, il faut pouvoir en évaluer le pour et le contre :

*Quelles en sont les motivations et, à l'inverse, les limites ? Quels arguments conviendrait-il de développer pour convaincre ceux qui n'ont pas encore franchi le pas ?*

Partons tout d'abord d'une constatation :

« Ne trouvez-vous pas étrange, pour ne pas dire insolite, qu'autant de véhicules circulent avec, seulement, une seule personne à leur bord, à savoir... le conducteur ? ». Cet homme ou cette femme, vous le (la) connaissez bien : c'est vous, c'est moi !

Un automobiliste qui, le plus souvent, se veut attentif, mais aussi, parfois, « tête en l'air » au point de ne pas mesurer pleinement le coût élevé de son « parcours en solitaire ». A t'il la moindre d'idée de l'empreinte carbone attachée à ses basques, en l'occurrence à la sortie du pot d'échappement de son véhicule ? Il faut savoir que *les trajets individuels sont, de loin, les plus nombreux : ils représentent à eux seuls 80 % des cas.*

Un jour, cette question, vous vous l'êtes forcément posée, probablement en des termes quelque peu différents. Récurrente, l'interrogation est revenue interpeller vos neurones :

**Une voiture « en pleine propriété » ou « simplement pour son usage ? ». Le tout à quel prix ?**

*Continuons de donner libre cours à nos interrogations :*

« Quel est le coût de cette extravagance, sachant que, la plupart du temps, Elle (ma voiture, ma seconde peau, symbole de mon statut social et de mon lien addictif, bien que nécessaire et culturellement compatible avec la vie trépidante que je mène), ... je l'utilise pourtant si peu ou de façon si peu optimisée ? ». A savoir 5 ou 6 % du temps seulement – souvent moins pour les retraités –, c'est dans la moyenne. Imaginez la même chose pour les avions, à quel prix me vendrait-on les billets ? En outre, quelle est la finalité de mon investissement dans l'éphémère ? Une utilisation récurrente certes, mais pour 3 à 6.000 € par an : amortissement, assurance, réparations, frais et carburant compris ou non, selon le type de véhicule ».

*L'automobiliste (cette fois authentiquement téméraire) pourrait poursuivre :*

« Qu'est-ce que je pourrais avoir d'autre pour le même prix ? Est-ce que je ne crée pas une tension sur ma propre trésorerie, sans compter le risque de devoir prendre contact avec mon banquier avant la fin du mois ? Ne devrais-je pas accorder plus d'attention à mes économies qui, elles, pourraient me rapporter du « cash back » à chaque nouveau printemps ! ». En moins radin : « Quels plus beaux cadeaux pourrais-je faire à celle ou ceux que j'aime ? »

Je tiens à vous rassurer : ce billet version cri du cœur en direction de la raison, n'a nulle vocation à vous culpabiliser. Après sa lecture, vous pourrez même vous dispenser d'aller voir un psy.

Intéressons-nous au résultat : va t'on, enfin, entrevoir LA ou LES solutions alternatives qui, non seulement ont un sens, mais – aussi – un intérêt et une viabilité économique ?

**Le plus vieux métier... depuis l'invention de l'automobile !**

L'idée n'est pas nouvelle. En revanche, ce qui est nouveau, c'est qu'elle fait l'objet d'une remise au goût du jour. Nous allons voir sous quelles formes.

Le covoiturage n'est plus seulement réservé à des cercles restreints. D'ailleurs, pour lui donner une ouverture supplémentaire, peut-être devrions-nous parler davantage du concept, c'est-à-dire de la **co-mobilité**. Le concept du covoiturage revient aujourd'hui reformulé avec des ingrédients nouveaux et de meilleurs atouts.

Dans un temps pas très lointain (qui est peut-être toujours d'actualité), vous étiez étudiant, jeune travailleur plus ou moins (dés)argenté, ouvrier d'usine ou employé partageant, par nécessité ou obligation, le trajet commun avec quelques camarades ou bien encore un ami sympa.

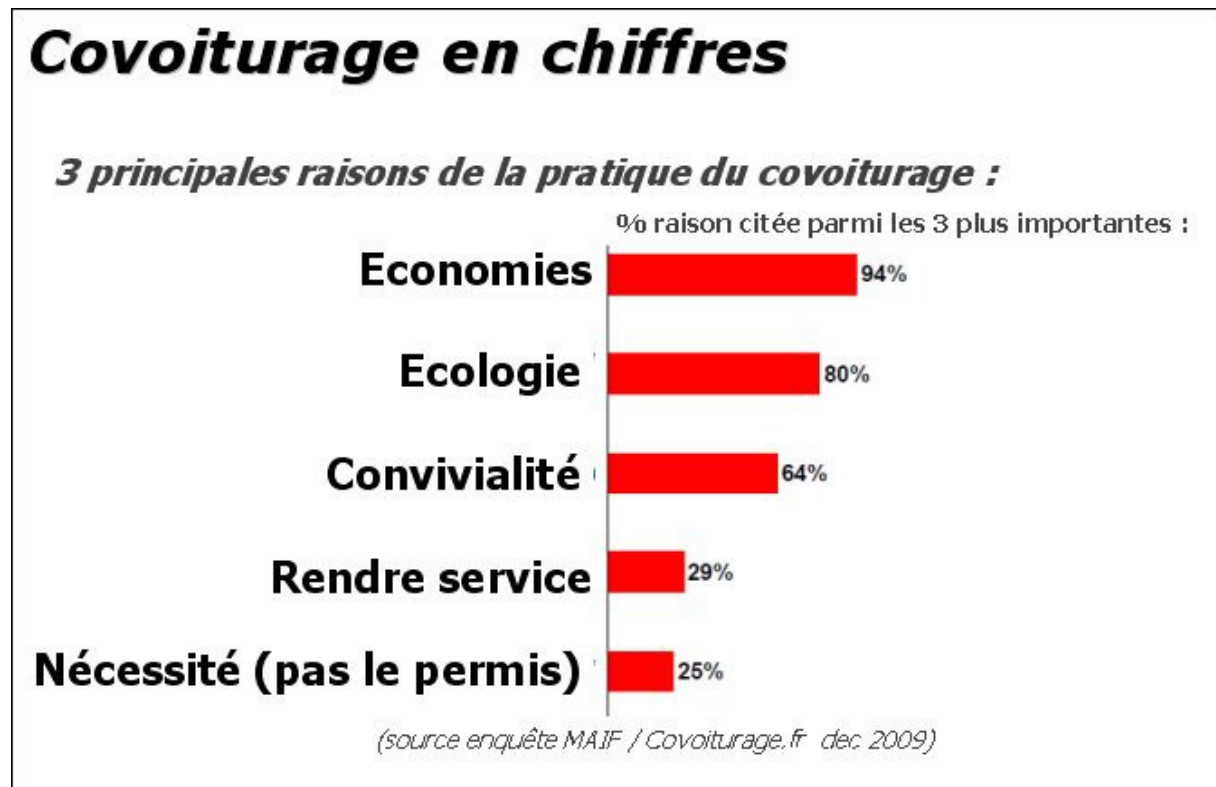
Pendant un certain temps, le service a pu être gratuit ou bien considéré comme tel (sans contrepartie, en êtes-vous sûr ?). De nos jours, le service gratuit ne ressemble t'il pas à une « curiosité » économique ? En tout cas, cela semble un peu « daté ». C'était, à la fois, avant et... après l'époque révolue de l'auto stop.

Disons que c'était AVANT, c'est-à-dire il y a quelques années tout au plus : quand les coûts (d'achat, d'entretien, d'assurance) n'étaient pas aussi élevés, quand les voitures n'étaient pas aussi sophistiquées, quand le carburant était meilleur marché, quand les revenus étaient plus élevés, quand vous n'y regardiez pas d'aussi près, quand.... Bref, avant la crise !

### Pour « Covoiturer », avez-vous le « bon profil » ?

En fait, en lieu et place de profil, nous allons parler de motivation. Selon une étude du site Internet [Covoiturage.fr](http://Covoiturage.fr), principal opérateur français sur ce secteur (étude 2009, réalisée conjointement avec la MAIF), les motivations invoquées par les utilisateurs de la formule se résument ainsi (3 raisons principales citées) :

(Se reporter au graphique ci-après)



- Economie : 94 % ; - Ecologie : 80 % ; - Convivialité : 64 % ;
- Rendre service : 29 % ; Nécessité (pas de permis) : 25 %.

Comme vous pouvez le constater, sans équivoque possible, la première motivation est financière. Elle est cependant « philosophiquement » confortée par un motif écologique et de préservation de la planète, le tout agrémenté d'un zeste de convivialité.

### « Formule club » : tout compris

Saisissant l'opportunité de la Semaine de la mobilité et de la [Sécurité routière](#) (campagne « Bouger Autrement »), la société [UCAR](#), qui vise à être l'un des acteurs français les plus entreprenants de la location low cost, a annoncé le 14 septembre sa nouvelle formule de location « presque gratuite ». L'offre s'appuie sur la technologie développée par Comuto, la société éditrice du site [Covoiturage.fr](http://Covoiturage.fr).

Le principe d'auto mobilité proposé par le prestataire est le suivant : le loueur met à disposition de ses clients un espace d'accueil qui, bénéficiant du confort requis, est le point de ralliement du conducteur (autrement dit celui qui souscrit le contrat de location du véhicule) et de ses passagers.

L'avantage est double : pour le conducteur qui va pouvoir partager les frais de son trajet (carburant + péages) avec ses co-voyageurs du jour. Ces derniers bénéficient quant à eux d'un tarif nettement moindre que celui que leur occasionnerait non seulement une location, mais tout autre moyen de transport utilisable. Une formule qui, de toute façon, vise à demeurer la plus compétitive possible comparée à toute solution de transport traditionnelle, train compris.

**Illustration** : Prenons un exemple simple dans lequel le conducteur louera 75 € un véhicule de catégorie A sur un trajet déterminé. Supposons qu'il puisse accueillir à bord de son véhicule 3 passagers, à raison de 24 € par co-équipier. Il peut prétendre ainsi à un remboursement de 72 €. Un coût résiduel de 3 € restera par conséquent à sa charge.

Certes, cet exemple s'avère favorable, sachant que, statistiquement parlant, la probabilité de remplissage du véhicule est, selon de site de covoiturage déjà cité, de 2,3 passagers par trajet. Tout dépendra aussi, bien entendu, de la période et du trajet concernés (et de la note attribuée au conducteur, sans oublier le confort proposé, inhérent au véhicule)

Autre particularité : les tarifs sont fixés et recommandés (voire plafonnés) par la plate forme de réservation, ceci dans le respect de l'esprit du co-voiturage, ainsi que pour éviter toute dérive spéculative due à des circonstances exceptionnelles (tel que, par exemple, l'épisode éruptif bien connu du volcan islandais ayant cloué au sol tous les avions européens)

Dans un premier temps, le loueur ouvre une vingtaine d' « UCAR Stations » (Paris et principales métropoles françaises), avec la perspective d'en ouvrir une vingtaine de plus chaque mois. A terme, toutes ses agences sont susceptibles d'offrir de semblables prestations.

## Les outils à votre disposition

Ainsi que nous l'avons vu, les contacts entre conducteurs passagers se passent par média Internet interposé. Les interrogations sont rapides (il suffit d'indiquer le lieu de départ et d'arrivée, puis de préciser la date demandée pour voir les propositions s'afficher à l'écran). En complément d'Internet, le module Comuto est disponible pour e-phones i-phones et téléphones portables fonctionnant avec système Android de Google et vise les mêmes fonctions (téléchargeables sur Apple Store et Android Market)

(Voir l'illustration ci-après : le moteur de recherche des offres de covoiturage)

The image shows a screenshot of a carpooling search engine interface. At the top, there are navigation tabs: 'Rechercher', 'Publier', 'Mon profil', 'Carte des trajets', and 'Le Blog'. Below these, there are input fields for 'Ville de départ' (Orsay) and 'Ville d'arrivée' (LaDéfense), with a 'Rechercher' button. A list of search results is displayed below, each showing departure and arrival locations, price per passenger, number of seats, and user ratings. Callouts point to specific features: 'Moteur de recherche' points to the search bar, 'Communauté de confiance' points to the user profile and rating icons, 'Ergonomie' points to the layout of the results, and 'Communauté' points to the overall interface design.

(Le moteur de recherche de covoiturages est intégré au site du loueur de véhicules)

... / ...

## Bilan de satisfaction et bilan carbone

Selon le site de covoiturage précédemment cité, le taux de satisfaction de ses utilisateurs est élevé (97 % de très satisfaits à plutôt satisfaits). Pour les déçus éventuels (3 %), les réserves portent sur des manquements constatés par rapport à des engagements pris (retards des conducteurs ou annulations de dernière minute). Autant dire que le savoir-vivre, l'attention réciproque et la courtoisie sont de règle pour quiconque veut faire son chemin dans le covoiturage. Il faut aussi savoir que le conducteur (tout comme un vendeur Internet sur les sites d'enchères) est noté par ses passagers utilisateurs. Sa fiabilité fait donc l'objet d'une mesure constante sur l'historique des trajets proposés. Il sera, le cas échéant, exclu du système en cas de non-respect de la charte du covoiturage.

A noter que, au niveau du bilan carbone, le site [covoiturage.fr](http://covoiturage.fr) s'enorgueillit d'un bilan 2009 notablement positif et en constante augmentation : 1,5 millions de passagers mis en relation et transportés, soit, selon leurs calculs, l'équivalent de 90.000 tonnes de CO2 économisés !

### Aspect « fiscal » et assurance

Il doit être bien entendu que, si vous accueillez des passagers à bord de votre véhicule, vous le faites dans le cadre d'un service ponctuel, créé par l'occasion (pour simplifier, disons pour des raisons qui tiennent aux circonstances particulières que vous partagez avec d' « autres humains »). Il ne s'agit donc pas d'entreprendre une activité à caractère professionnel ou réglementé (il s'agirait là, à l'évidence, d'un tout autre volet). Si vous restez dans le cadre défini, vous n'aurez donc pas de déclaration spécifique à effectuer.

Notez bien que, en tout état de cause, vous ne pourrez prétendre à être dédommagé de vos frais par vos co-passagers à un niveau égal ou supérieur au barème kilométrique publié chaque année par l'Administration fiscale (voir à ce sujet le barème publié sur [AnnoncesNo1\\_automoto.com](http://AnnoncesNo1_automoto.com) ou autres sites). De toute façon, si vous aviez cette prétention ou ambition (il n'est pas interdit d'en avoir eu l'idée), vous ne seriez pas « compétitifs » et sortiriez du cadre des offres pratiquées.

En outre, responsabilité oblige, vérifiez que votre assurance inclut bien cette possibilité de transport occasionnel. Il faut reconnaître que, sur ce point notamment, la formule proposée par UCAR répond à cette préoccupation.

### Le covoiturage solution d'avenir ?

En tout cas, certainement une alternative intéressante et incontournable pour certains. Cependant, selon ses instigateurs, elle ne vise pas à concurrencer le transport collectif. Elle ambitionne de compléter la palette de ses possibilités.

La formule donne aussi l'occasion d'ouvrir son intelligence à d'autres formes de transport intégrant convivialité et état d'esprit (plus) citoyen. Elle concerne des consommateurs et utilisateurs qui se découvrent à la fois éco-sensibles (à leur portefeuille) et, environnementalement parlant, éco-responsables. L'intérêt financier - basé sur le partage des frais - demeure, du moins pour l'instant, l'argument de poids.

A terme, peut-on envisager une remise en cause de la relation mythique de l'automobiliste avec son véhicule ? Probablement, mais cela prendra du temps.

Si l'évolution se confirme, dans ce cas c'est bien le service qui prévaudra sur l'outil, c'est la prestation qui s'affirmera face à la sacro-sainte et charnelle relation, celle qui caractérise encore aujourd'hui, très nettement, l'hyper personnalisation-addiction à une automobile utile mais dispendieuse. Pour être honnêtes, reconnaissons cependant que les constructeurs se sont attaqués sérieusement au problème de la consommation d'énergie. Les progrès sont désormais significatifs.

En tout cas, le covoiturage se conjugue, déjà, au présent : expérimentation pour certains, formule transitoire pour d'autres sur la voie de l'accession à la propriété d'un véhicule ou, pour les déjà-convertis, un moyen de déplacement durablement alternatif.

... / ...

## *En résumé,*

Pour mémoire, notre question de départ était la suivante : Conducteurs et passagers peuvent-ils trouver leur compte dans le covoiturage ?

La réponse est nuancée. Nous dirons que la solution se trouve, soit dans un accord de voisinage ou entre collègues de travail, soit dans le recours à des services spécifiques mis en oeuvre par un opérateur (un site regroupant des offres de covoiturage).

Pour cela, il faut disposer d'un large éventail de propositions, regroupées dans une ou plusieurs bases de données fiables. Bien construites, elles facilitent la rencontre de l'offre et de la demande. N'oublions pas que la grande idée qui sous-tend le covoiturage, c'est le partage des coûts. S'y ajoutent la rigueur dans la tenue des engagements pris, ainsi que la courtoisie qui est de mise. En outre, convivialité peut aussi rimer avec discrétion et respect des règles de savoir-vivre..

A chacun désormais de se situer sur l'échelle d'appréciation et d'évolution de la co-mobilité.

Enfin, rappelons que le sujet concerne :

- Les particuliers qui veulent se rendre, non seulement à leur travail, mais aussi sur des lieux de week-ends, loisirs et détente de leur choix ;
- Les entreprises soucieuses des conditions de transport de leurs salariés. Il s'agit alors de trouver des substituts économiques aux carences d'accès aux transports en commun.

Il faut, aussi, accorder une attention particulière à l'assurance des personnes transportées.

Dans ces conditions, le covoiturage apparaît comme une solution alternative, praticable plus souvent qu'on ne le croît. Par conséquent, il ne peut être écarté d'un revers de main. Sauf aversion avérée, son examen est donc suggéré.

N'oublions pas, en effet, que la possession d'un véhicule doit pouvoir répondre à des usages multiples, du moins est-ce le souhait du plus grand nombre. Or, dans la réalité, c'est impossible, sauf à posséder deux ou trois véhicules différents. Alors, pourquoi ne pas avoir recours au covoiturage organisé, c'est-à-dire planifié et assumé, au moins pour certains usages ?

*R-J. Rouzioux,*

*Le 15 septembre 2010.*

© AnnoncesNo1 automoto et sites associés, sept. 2010

Ce dossier peut être diffusé librement, sans modification, à des fins pédagogiques et d'information.